



Ambert, le 23 Décembre 2024

Monsieur le Maire,

Le Moto Club du Livradois organise dans notre magnifique région, une manifestation sportive et touristique appelée « RAND'AUVERGNE » les 28 et 29 juin 2025

Cette épreuve aura la forme d'une randonnée motocycliste d'environ 200 kilomètres par jour, entrecoupée de sections de classement.

Afin de faire découvrir le maximum de sites typiques à la région Livradois Forez, nous envisageons d'emprunter certains chemins de votre commune (voir dossier ci-joint).

Les concurrents qui effectueront une seule fois le parcours devront posséder des motos homologuées, c'est-à-dire conformes en tous points au code de la route.

Nous sollicitons par la présente l'autorisation de passage dans votre commune. Merci de nous indiquer si notre parcours utilise des propriétés privées.

Le dossier devant être présenté à la préfecture pour acceptation début mars, nous vous demandons de retourner votre accord avant le **15 Février**.

Restant à votre disposition pour de plus amples renseignements,

Nous vous prions de croire, Monsieur le Maire, à l'expression de nos sentiments respectueux.

Le Président

Alexandre ASTIER

P.J. : - Plan de la traversée de votre commune  
: - autorisation à compléter

Vous pouvez envoyer l'autorisation à :  e.fr ou MOTO CLUB LIVRADOIS BP 2 63



## AUTORISATION

Monsieur le Maire de la commune de... BAFFIE.....  
autorise le Moto Club du Livradois à emprunter les chemins  
communaux désignés sur le plan ci-joint pour l'épreuve  
motocycliste « La RAND'AUVERGNE » du 28 et 29 juin 2025.

Fait à

*Baffie*

le

*17 Janvier 2025*

*Le Maire*

*Christham GUÉMOLE*



REÇU LE  
15 JAN. 2025  
MAIRIE DE BAFFIE

